

Chapitre 7

Sur les récompenses honorifiques

1. Ceux qui écrivent la vie de César Auguste remarquent, à propos de sa discipline militaire, qu'il était aussi généreux pour les dons à ceux qui les méritaient, qu'il était regardant pour les récompenses purement honorifiques¹. Il avait pourtant reçu de son oncle² toutes les récompenses militaires avant même d'être jamais allé à la guerre ! Ce fut une belle idée, adoptée par la plupart des gouvernements, que d'établir certaines distinctions purement honorifiques pour marquer et récompenser la valeur personnelle : les couronnes de laurier, de chêne, de myrte, la forme de certains vêtements, le privilège d'aller en voiture par la ville, ou de nuit avec des flambeaux, une place réservée dans les assemblées publiques, le droit de porter certains surnoms ou titres, d'ajouter certaines marques à ses armoiries, et autres choses du même genre, dont l'usage a été admis sous différentes formes selon les pays et qui durent encore.

2. Nous avons pour notre part, ainsi que nombre de nos voisins, les ordres de chevalerie qui ne sont établis qu'à cette fin³. C'est en vérité une bien bonne et profitable coutume que cette façon de reconnaître la valeur d'hommes rares et excellents, et

1. Selon P. Villey [56], ce chapitre aurait été écrit par Montaigne à l'occasion de « la création de l'Ordre du Saint-Esprit, destiné à remplacer l'Ordre de Saint-Michel, qui était tombé dans un grand discrédit. »

2. Jules César, le vainqueur des Gaules.

3. A l'origine, ces « ordres » avaient été créés pour lutter contre les « infidèles ». Devenus souvent trop puissants et/ou trop riches (Templiers), ils furent peu à peu réduits par la royauté et transformés en effet en ordres purement honorifiques.

de leur faire plaisir en leur attribuant des récompenses qui ne coûtent rien au peuple ni au Prince. Ce qu'on a constaté depuis fort longtemps, et qu'on peut voir encore de nos jours, c'est que les gens de qualité sont plus jaloux de ce genre de récompenses que de celles où ils pourraient trouver gain et profit – et cela n'est pas sans motif ni sans grande apparence de raison semble-t-il. En effet, si au prix, qui doit être simplement une question d'honneur, on mêle d'autres avantages matériels et financiers, ce mélange, au lieu d'augmenter la considération attendue, la rabaisse et la diminue.

3. L'Ordre de Saint-Michel¹, qui a été si longtemps en faveur parmi nous, n'avait pas d'autre avantage que celui de ne point en avoir. Ce qui faisait qu'autrefois il n'était pas de charge ni de fonction à laquelle la noblesse ne prétendît avec autant de désir et d'engouement qu'elle n'aspirait à celui-là, ni qualité qui pût lui apporter autant de respect et de considération ; c'est que la valeur aspire et accepte plus volontiers une récompense de même nature qu'elle-même, et préfère la gloire à l'utilité. Les autres dons n'ont pas un usage aussi noble, d'autant plus qu'on les utilise à tout propos ; par des gratifications, on paie le service d'un valet, la diligence d'un courrier, ceux qui font danser, qui font de la voltige, qui plaident² ; de même pour les services les plus ordinaires que l'on peut recevoir – et même, car le vice se paie, la flatterie, les maquerelles, la trahison... Ce n'est pas étonnant si la valeur reçoit et recherche moins volontiers cette sorte de monnaie courante que celle qui lui est propre et particulière, noble et généreuse. Auguste avait raison d'être beaucoup plus économe et parcimonieux pour celle-ci que pour l'autre, d'autant plus que l'honneur est un privilège qui tire sa principale qualité de sa rareté, et qu'il en est de même pour la valeur.

Martial [51]
XII, 182.

A qui nul ne semble méchant, qui peut paraître bon ?

4. On ne tient pas compte, pour faire l'éloge de quelqu'un, du soin avec lequel il éduque ses enfants, car c'est une chose ordinaire, si estimable qu'elle soit. On ne fait pas de cas non plus

1. Cet ordre fut fondé en 1469 par Louis XI. Si l'on en croit Montluc, il avait encore tout son prestige sous Henri II vers 1550. Ce serait sous Charles IX que des abus (évoqués par Montaigne) lui auraient ôté sa réputation.

2. Il me semble qu'il faut ainsi comprendre « ...le danser, ...le parler... » Pour « le voltiger », il s'agit de figures exécutées à cheval, que Montaigne a déjà évoquées ailleurs.

d'un grand arbre dans une forêt qui en est pleine. Je ne crois pas qu'aucun citoyen de Sparte se soit jamais glorifié de sa vaillance, puisque c'était là une qualité fort répandue parmi eux. De même pour la fidélité et le mépris des richesses. On ne donne pas de récompense pour une vertu, si grande soit-elle, quand elle est devenue une habitude. Et je ne sais même pas si on la trouverait grande, puisqu'elle est courante.

5. Puisque ces récompenses honorifiques n'ont pas d'autre prix ni de valeur que le seul fait d'être réservées à un petit nombre, il n'est besoin, pour les anéantir, que d'en faire largesse. Qu'il se trouve plus d'hommes qu'autrefois pour mériter de faire partie de notre Ordre, ce n'était pas une raison pour en ternir la renommée. Et il se peut fort bien en effet que plus nombreux soient ceux qui le méritent, car il n'est pas de vertu qui se répande plus facilement que la valeur militaire. Il en est une autre, vraie, parfaite et philosophique, – et j'emploie ce mot selon l'usage actuel – dont je ne parle pas, bien plus importante que la vertu militaire, et plus complète: c'est une force et une assurance de l'âme qui la rend capable de mépriser de la même façon toutes sortes d'événements fâcheux, toujours égale à elle-même, uniforme et constante, une vertu dont la nôtre n'est qu'un pâle reflet. L'usage, l'éducation, l'exemple et la coutume ont une grande influence sur la vertu militaire dont je parle, et peuvent aisément la rendre courante, comme on le voit bien par ces temps de guerres civiles. Et si l'on pouvait de nos jours réunifier notre peuple et l'enflammer pour une entreprise commune, nous ferions reflourir notre ancienne réputation militaire.

6. Il est sûr qu'autrefois l'Ordre de Saint-Michel, en tant que récompense, ne concernait pas seulement la vaillance, mais allait au-delà. Elle n'a jamais servi de rétribution pour un valeureux soldat, mais pour un glorieux Capitaine. L'obéissance ne méritait pas une récompense aussi honorable; autrefois, elle supposait une connaissance experte et plus universelle des choses de la guerre, englobant la plupart – et les plus grandes – des qualités militaires, car les talents du soldat et ceux du général ne sont pas les mêmes. Elle supposait aussi une condition sociale compatible avec une telle dignité. Mais je prétends que même si plus de gens en étaient dignes de nos jours qu'il n'y en avait autrefois, il ne fallait pourtant pas l'accorder de façon aussi libérale; il eût mieux

valu ne pas l'attribuer à tous ceux qui l'eussent méritée plutôt que de perdre pour toujours, comme on vient de le faire, l'usage d'une chose aussi utile.

7. Aucun homme de valeur ne songe à tirer avantage de ce qu'il a en commun avec bien d'autres. Et ceux qui, de nos jours, ont le moins mérité cette récompense sont ceux qui font le plus semblant de la dédaigner, voulant par là se mettre au rang de ceux à qui on fait du tort en répandant indûment et en avilissant une marque qui leur était particulièrement due.

8. Espérer qu'en effaçant et abolissant celle-ci on pourra soudain remettre en honneur et renouveler une institution de ce genre, ce n'est pas une entreprise bien adaptée à une époque aussi dérégulée et malade que la nôtre. Le résultat en sera que la nouvelle institution souffrira dès sa naissance des défauts qui viennent précisément de causer la ruine de l'autre¹. Il faudrait que les règles d'attribution de ce nouvel ordre soient très rigides et rigoureuses pour assurer son prestige, et cette période troublée n'est pas en mesure de tenir ainsi « la bride courte » et bien réglée. Par ailleurs, avant qu'on puisse accorder à ce nouvel Ordre quelque crédit, il faut qu'on ait oublié le précédent, et le mépris dans lequel il a sombré.

9. On pourrait placer ici quelque développement sur la considération à accorder à la vaillance et à ce qui différencie cette vertu des autres. Mais Plutarque a si souvent traité de cette question qu'il serait bien inutile de rapporter ici ce qu'il en dit. Ce qui mérite d'être souligné, c'est que notre société met la « vaillance » au premier rang de ses vertus – comme le montre son nom, qui vient de « valeur » – et que dans nos usages, quand nous disons de quelqu'un que c'est « un homme de valeur » ou « quelqu'un de bien », dans le style qui est celui de notre cour et de notre noblesse, cela ne signifie rien d'autre que « vaillant homme », de la même façon que chez les Romains. Car le terme général de « vertu », chez eux, tire son étymologie de « force »².

10. La seule forme véritable et essentielle de noblesse en France, c'est la fonction militaire. Il est fort probable que la pre-

1. Cette phrase, déjà présente dans le texte de 1588, a été oubliée dans la traduction d'A. Lanly ([59] II, 57).

2. En latin, « *virtus* » est en effet de la même racine que « vis », la force. Cf. [27] I, XIX, §4. Cette étymologie (?) vient en fait de Cicéron : [21], II, 18.

mière « vertu » qui se soit manifestée parmi les hommes ait été celle par laquelle les plus courageux se sont rendus maîtres des plus faibles, et ont acquis de ce fait un rang et une réputation particuliers, et que c'est là l'origine de la dignité qui est demeurée attachée à cette appellation. A moins que ce ne soit dû au fait que ces peuples très belliqueux ont donné le plus grand prix et le titre le plus élevé à celle des vertus qui leur était la plus familière. De la même façon que notre passion et ce souci fiévreux que nous avons de la chasteté des femmes fait que les expressions « bonne épouse », « femme de bien », « femme d'honneur et de vertu » ne sont pour nous que des façons de dire : « femme chaste ». Comme si, pour les obliger à ce devoir, nous mettions à l'écart tous les autres, comme si nous étions prêts à leur pardonner toute autre faute pour obtenir qu'elles ne commettent pas celle-là.

Chapitre 9

Sur les armes des Parthes

1. C'est une mauvaise attitude de la noblesse de notre temps, et signe de faiblesse, que de ne prendre les armes qu'en cas d'extrême nécessité, et de s'en défaire dès que le danger semble tant soit peu écarté. Il en résulte bien des inconvénients : quand tout le monde crie et court prendre ses armes, au moment du combat, il en est qui en sont encore à lacer leur cuirasse, quand leurs compagnons sont déjà en déroute. Nos pères donnaient à porter leur casque, leur lance, leurs gantelets, mais ne quittaient pas le reste de leur équipement tant que durait leur service. Nos troupes sont maintenant troublées et désorganisées par la confusion due aux bagages et aux valets qui ne peuvent s'éloigner de leur maître, dont ils portent les armes.

2. Tite-Live, parlant des gens de chez nous, dit : « Incapables de souffrir la fatigue, ils peinaient à porter leurs armes sur l'épaule. » Plusieurs peuples allaient autrefois et vont encore aujourd'hui à la guerre sans se protéger, ou avec des protections peu efficaces.

Tite-Live,
[105]
XXVII,48..

La tête protégée par du liège...

Virgile [112]
VII, v. 742.

3. Alexandre, le chef le plus audacieux qu'il y ait jamais eu, revêtait rarement la cuirasse et le casque. Et ceux de chez nous qui méprisent cet attirail ne sont pas pour autant désavantagés. S'il arrive en effet que des gens soient tués parce qu'ils n'avaient pas d'armure, il en est à peu près autant que l'encombrement de leurs armes a mis en état d'infériorité, à cause de leur poids, ou

parce qu'ils étaient blessés et brisés à l'intérieur, à la suite d'un choc quelconque. Car il semble bien, en effet, quand on voit le poids de nos armures et leur épaisseur, que nous ne cherchons qu'à nous défendre, et que nous en sommes plus empêtrés que vraiment protégés. Nous avons bien assez à faire pour en soutenir le poids, coincés, entravés, comme si combattre consistait seulement à cogner avec elles, et comme si nous n'avions pas besoin de les défendre comme elles doivent le faire pour nous.

Tacite [100]
III, 43-46.

4. Tacite décrit plaisamment les guerriers gaulois comme des gens armés seulement pour se protéger, incapables de blesser qui que ce soit ni de l'être eux-mêmes, et ne pouvant se relever lorsqu'ils sont tombés. Lucullus vit certains hommes d'armes chez les Mèdes qui faisaient front dans l'armée de Tigrane, lourdement armés et empêtrés comme dans une prison de fer. Il en tira la conclusion qu'il allait les défaire aisément, et c'est par eux qu'il commença la charge qui le mena à la victoire.

5. Et maintenant que les mousquets¹ sont à la mode, je crois qu'on inventera quelque chose pour nous en protéger et dans quoi nous serons emmurés, et qu'on nous mènera à la guerre enfermés dans des bastions, comme ceux que les Anciens faisaient porter à leurs éléphants. C'est une conception fort éloignée de celle de Scipion Émilien qui réprimanda ses soldats pour avoir disposé des chausses-trapes sous l'eau, à l'endroit du fossé par lequel les gens de la ville qu'il assiégeait auraient pu sortir, leur disant qu'ils devaient avoir l'attaque à l'esprit et non la défense. Il craignait avec quelque raison que ces dispositions ne viennent endormir leur vigilance quand ils montaient la garde. Il dit aussi à un jeune homme qui lui faisait admirer son beau bouclier : « il est vraiment beau, mon fils, mais un soldat romain doit plutôt faire confiance à sa main droite qu'à celle de gauche. »

6. Et ce n'est que l'habitude qui puisse nous rendre supportable la charge de nos armures.

Ariosto
Ludovico [49]
XII, 30.

*Deux des guerriers que je chante ici avaient
Le haubert sur le dos et le casque sur la tête ;*

1. Montaigne écrit : « mousquetaires » ; mais il ne s'agit pas de bretteurs gascons façon Dumas : ce sont les soldats porteurs de mousquets, ancêtres de nos fusils, et non de rapières. J'ai donc préféré parler de *mousquets* plutôt que de *mousquetaires*...

*Depuis leur entrée dans ce château,
Jamais ils n'avaient quitté leur armure :
Ils la portaient aussi aisément que leurs vêtements,
Tant ils en avaient pris l'habitude.*

L'empereur Caracalla parcourait le pays, armé de pied en cap, à la tête de son armée¹.

7. Les fantassins romains portaient non seulement le casque, l'épée et le bouclier, mais encore ce dont ils avaient besoin pour vivre quinze jours, et un certain nombre de pieux pour élever leur rempart, charge qui pouvait faire jusqu'à soixante livres ; quant à l'armure, dit Cicéron, ils étaient tellement habitués à l'avoir sur le dos qu'elle ne les gênait pas plus que leurs propres membres : « *Car on dit que les armes du soldat sont ses membres.* »

Cicéron, [21]
II, 16..

8. Leur discipline militaire était beaucoup plus rude que la nôtre, et produisait donc des effets fort différents. Voici un trait étonnant à ce propos : il fut reproché à un soldat de Sparte d'avoir été vu à l'abri dans une maison, pendant une expédition. Ces soldats étaient tellement endurcis que c'était pour eux une honte, en effet, d'être vus sous un autre toit que celui du ciel, quel que soit le temps. Et Scipion Émilien, reformant son armée en Espagne, ordonna à ses soldats de ne manger que debout, et rien qui soit cuit. À ce compte-là, nous ne mènerions pas bien loin nos soldats d'aujourd'hui !

9. Au demeurant, Ammien Marcellin, bon connaisseur des guerres romaines, note soigneusement la façon de s'armer des Parthes, et ce d'autant plus qu'elle est très différente de celle des Romains. [Comme elle me semble très proche de la nôtre, j'ai voulu emprunter ce passage à son auteur, ayant déjà pris autrefois la peine de dire en détails ce que je savais sur la comparaison de nos armes avec celles des Romains. Mais ce passage de mes brouillons m'ayant été dérobé – ainsi que plusieurs autres – par un homme qui était à mon service, je ne veux point le priver du profit qu'il espère en tirer... et d'ailleurs il me serait bien difficile de mâcher deux fois la même viande.]².

1. D'après Xiliphin, abrégé de : Dion Cassius, *Vie de Caracalla*.

2. Le passage entre crochets figure dans l'édition de 1580 et 1588. Mais il a été rayé d'un trait de plume dans l'« exemplaire de Bordeaux », et il ne figure pas dans l'édition de 1595. L'édition de P. Viley [56] le donne en note (II, p. 405), mais A.

10. « Ils avaient, dit-il, des armures tissées avec des sortes de petites plumes : elles n'entravaient pas leurs mouvements, et pourtant étaient si résistantes que nos flèches rebondissaient sur elles (ce sont comme les "écailles" dont nos ancêtres faisaient couramment usage). » Et ailleurs il ajoute : « Ils avaient des chevaux forts et robustes, recouverts de gros cuir, et eux-mêmes étaient bardés, de pied en cap, de grosses lames de fer, arrangées de telle façon qu'à l'endroit des jointures des membres elles se prêtaient aux mouvements. On eût dit des hommes de fer, car ils avaient des casques si parfaitement ajustés aux formes naturelles des différentes parties du visage qu'il n'y avait pas moyen de les atteindre, sauf par les petits trous ronds à l'endroit des yeux, qui leur donnaient un peu de lumière, et par des fentes sur le nez par où ils respiraient, assez malaisément d'ailleurs. »

*Spectacle effroyable ! le métal flexible de l'armure
Semble animé par les membres qu'il recouvre...
On dirait des statues de fer qui marchent,
Des guerriers de métal, et qui pourtant à travers lui respirent ;
Les chevaux sont de même : leurs fronts menaçants
Sont bardés de fer, et leurs flancs ferrés
Se meuvent aussi à l'abri des blessures.*

Claudien [23]
II, 358.

Voilà une description qui ressemble très fort à l'équipement d'un homme d'armes français, bardé de toutes les pièces de son armure !

11. Plutarque dit que Demetrios fit faire pour lui-même, et pour Alcinos, le capitaine qui était le premier après lui, une armure complète qui pesait cent-vingt livres, alors que les armures ordinaires n'en pesaient que soixante.

Lanly [59] dit seulement (II, note 18, p. 77) que « Les éditions savantes donnent ici une phrase qui figurait dans les éditions publiées du vivant de Montaigne » – sans la citer. Cette anecdote donne un éclairage de plus sur « l'homme-Montaigne » et confirme qu'il ne manquait pas d'humour... C'est pourquoi j'ai jugé bon de la reproduire ici.